MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externe BAC + 3 du CAPEPS

Cafep-Capeps

1) Exemple de sujet pour la seconde épreuve d'admissibilité
2) Attendus de l'épreuve
3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capeps et Cafep-Capeps BAC+ 3sont déterminées dans l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

© www.devenirenseignant.gouv.fr
mai 2025

Après une courte introduction dans laquelle vous caractériserez la notion d'apprentissage moteur et son importance au regard des visées de l'EPS (30 lignes au maximum), vous développerez deux parties portant chacune sur un épisode de votre choix (épisode différent d'une partie à l'autre).

Dans chacune de ces parties, en accordant une importance particulière aux connaissances relatives à l'apprentissage moteur :

- vous analyserez deux comportements d'élèves que vous jugez significatifs,
- sur la base de cette analyse, vous proposerez des principes d'intervention favorables aux transformations envisagées. Ces principes seront illustrés.

Extraits de leçons d'EPS

Épisode 1 : Tennis de table en 2de
L'enseignant attend des élèves qu'ils parviennent à rompre l'échange avec un smash. Il propose la situation suivante aux élèves : les joueurs A et B doivent jouer en revers sur revers, le joueur A, à sa troisième touche de balle, doit renvoyer sur le coup droit du joueur B qui doit smasher. Certains élèves n'arrivent pas à réaliser la tâche : soit ils perdent l'échange avant la troisième touche de balle du joueur A, soit le joueur A ne parvient pas à jouer sur le coup-droit de son partenaire. Sur d'autres tables, les joueurs-smasheurs présentent un faible taux de réussite : ils smashent sans parvenir à atteindre la demi-table adverse. Certains élèves, très rapidement, ne respectent plus les consignes : ils comptent les points et font des matchs. Lors des matchs proposés en fin de leçon par l'enseignant, il apparait que très peu d'élèves réalisent des smashs.

Épisode 2 : Gymnastique en 5ème
L'enseignant attend des élèves qu'ils parviennent à enchaîner une rotation avant, une rotation arrière et un renversement corps tendu en utilisant comme ils le souhaitent trois aménagements (un module incliné, un module en pavé, un gros tapis à disposer au sol ou contre un mur). Pour préparer leur enchaînement, les élèves ont un temps sur chaque aménagement. Sur l'atelier avec gros tapis, certains élèves travaillent l'ATR en plaçant le tapis contre le mur. Plusieurs s'écroulent avant d'arriver dos au mur, sans être aidés. D'autres arrivent à se maintenir après avoir percuté brutalement le tapis. À côté, d'autres élèves ont choisi de réaliser des roulades élevées au-dessus du module en pavé. Ils plongent à plat ventre sur le module avant de rouler. Sur le plan incliné, des élèves roulent dans l'axe dans le sens de la descente. L'enseignant leur dit que cet aménagement est trop facile pour eux. Au moment de l'enchaînement, la plupart des élèves se précipitent sans terminer leurs éléments.

Épisode 3 : Relais-vitesse en 3ème
L'enseignant attend des élèves qu'ils transmettent le témoin sans que le receveur se retourne dans une situation de 2 x 40 mètres (un donneur, un receveur, un juge-observateur). Il insiste sur la position de départ du receveur. Il demande aussi aux élèves de travailler le « Hop » [1] au moment de la transmission. Ces deux actions (départ et « hop ») sont travaillées en coopération, sans chronomètre, par groupe de trois, en changeant les rôles à chaque fois. Les receveurs sont assez vite en réussite sur la position de départ. Concernant le « hop », les receveurs parviennent à ne pas tourner la tête, mais ont tendance à ralentir. La plupart s'arrêtent dès qu'ils ont récupéré le témoin. Suite à cette situation, les élèves réalisent des relais chronométrés. Peu d'élèves reproduisent les actions travaillées : plusieurs élèves s'élancent en piétinant de profil ; au moment du « hop », des receveurs se retournent pour regarder le témoin.

[1] Signal donné au moment de la transmission du témoin.

Commentaire concernant le sujet zéro

Le sujet invite à mobiliser des connaissances scientifiques relatives à une notion du programme (dans le cas présent la notion d'apprentissage moteur).

Ces connaissances sont mobilisées pour rédiger l'introduction, filtrer l'analyse des comportements des élèves et justifier les principes d'intervention. La proposition « **en accordant une importance particulière** aux connaissances relatives à l'apprentissage moteur » exprime le fait qu'il est indispensable de mobiliser des connaissances relatives à l'apprentissage moteur pour analyser les comportements mais que des connaissances relatives à d'autres notions du programme peuvent enrichir l'analyse.

Les principes d'intervention renvoient aux types de feedbacks, formes de groupement, modalités de coopération,

© www.devenirenseignant.gouv.fr

formes de répétitions, modalités d'aménagement, gestion de la difficulté de la tâche, formes d'étayage, définition des charges de travail, climat motivationnel, etc., dont l'efficacité attendue est justifiée.

Pour illustrer les principes, il n'est pas attendu une description détaillée d'une situation d'apprentissage mais un exemple de mise en œuvre du principe d'intervention dans le contexte de l'épisode (élèves et APSA de l'épisode).

Les transformations envisagées doivent être spécifiées par le candidat en relation avec son analyse et les attentes de l'enseignant précisées en début de description de l'épisode.

Dans le sujet zéro présenté, les épisodes concernent des extraits de leçons d'EPS, selon les sujets ils pourront concerner des extraits de séquences d'EPS.

© www.devenirenseignant.gouv.fr

CAPEPS BAC+3

Les attendus du sujet de la seconde épreuve d'admissibilité

Cette épreuve a pour objectif de vérifier la capacité des candidats à analyser un ensemble de documents relatifs à l'activité d'élèves en EPS, pour répondre à une ou plusieurs questions.

Le sujet invite le candidat à mobiliser des connaissances du programme pour étudier l'activité d'élèves décrite dans des extraits de leçons ou de séquences d'EPS.

Il est attendu des candidats qu'ils exposent et justifient des propositions pour favoriser le développement et les apprentissages des élèves en EPS, en s'appuyant sur des connaissances en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales.

Les documents seront en nombre limité et d'un volume total de 3 pages maximum. Ils comprendront la description de l'activité d'élèves lors d'épisodes de leçons ou de séquences d'EPS ayant comme support des APSA inscrites au programme de la première épreuve d'admission (pour la session 2025, cette liste sera réduite aux seules APSA de la partie orale de cette épreuve).

Dans le cadre de cette épreuve, le jury vérifiera que le candidat est capable :

- de mobiliser des connaissances scientifiques pour analyser l'activité d'élèves ;
- de s'appuyer sur ces analyses pour proposer, justifier et illustrer des conditions favorables au développement et à l'apprentissage de ces élèves.

Programme

Éducation et motricité

1. Activité et expérience des élèves dans les pratiques physiques, sportives et artistiques ;
2. Apprentissage moteur et techniques corporelles ;
3. Effort, bien-être et développement des adolescents.

© www.devenirenseignant.gouv.fr

CAPEPS BAC+3

Réglementation de la seconde épreuve d'admissibilité

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

A. - Epreuves d'admissibilité

2° Seconde épreuve d'admissibilité.
L'épreuve consiste à répondre à une ou plusieurs questions à partir de l'analyse d'un corpus de documents. Il est attendu du candidat qu'il identifie, expose et justifie des propositions pour favoriser le développement et les apprentissages par des élèves dans les activités physiques, sportives et artistiques. Ces propositions sont étayées par des connaissances en sciences de la vie et en sciences humaines et sociales.
Durée : trois heures.
Coefficient 3.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

© www.devenirenseignant.gouv.fr